



**Édouard BIOT**

**LA POPULATION  
DE LA CHINE  
ET SES  
VARIATIONS**

depuis l'an 2400 avant J. C.  
jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère

à partir de :

Mémoire sur  
LA POPULATION DE LA CHINE  
ET SES VARIATIONS,  
depuis l'an 2400 avant J. C., jusqu'au XIII<sup>e</sup>  
siècle de notre ère

par Édouard BIOT (1803-1850)

Journal Asiatique,

1836, Série 3, Tome 1, pages 369-394, 448-474.

1836, Série 3, Tome 2, pages 74-78.

Édition en format texte par  
Pierre Palpant

[www.chineancienne.fr](http://www.chineancienne.fr)

**TABLE <sup>1</sup>**

[Les Hia](#)

[Les Tcheou](#)

[Les Han](#)

[Les Trois royaumes](#)

[Les Tçin en 278](#)

[Sous les Souy](#)

[Sous les Tang](#)

[Sous les Soung](#)

[Sous les Ming](#)

---

<sup>1</sup> [c.a. : Il n'y a pas de table dans le mémoire d'Édouard Biot. Les éléments ci-dessus ne sont là que pour placer des signets de renvois. D'autre part, quelques sauts de lignes ont été insérés dans le mémoire pour disposer des @, ou retour à la table.]

## La population de la Chine et ses variations

@

t1.369 Le *Wen-hian-tong-kao*, ce vaste répertoire que nous a laissé Ma-touan-lin, renferme une section intitulée *Hou-keou-men*, 戶口門, littéralement, section des *portes* et des *bouches* <sup>1</sup>, ou, en d'autres termes, section des familles et des individus, laquelle présente divers dénombrements de la population de la Chine effectués depuis le règne des premières dynasties jusqu'à l'an 1223 de l'ère chrétienne.

t1.370 Mon intention étant de me livrer à une série de recherches sur les institutions politiques de la Chine ancienne, il m'a paru convenable de commencer par l'examen de cette histoire de la population chinoise qui m'offrait soit sur la quantité, soit sur le classement des habitants de la Chine, des données importantes pour le genre d'études que je me suis proposé. J'ai discuté successivement la valeur de tous les recensements réunis par Ma-touan-lin, et pour cela j'ai commencé par établir le but politique de ces recensements, la forme suivant laquelle ils étaient exécutés, les classes d'individus auxquelles ils s'appliquaient. J'ai distingué ensuite avec soin les principales causes qui ont dû influencer les nombres obtenus par ces opérations, et d'après la comparaison de ces nombres aux différentes époques, j'ai cherché à découvrir s'ils assignaient au développement progressif de la population des lois physiquement analogues à celles qu'on observe généralement chez les autres peuples. Ce caractère de concordance était en effet essentiel à établir, tant pour constater la réalité des documents historiques dont il résulte, que pour spécifier les réserves avec lesquelles ces documents doivent être employés. Sans doute, dans le travail de l'auteur chinois, je n'ai pas trouvé un ensemble complet de nombres précis, tels que les réclame la science moderne pour les mettre en œuvre ; mais, toutefois,

---

<sup>1</sup> Le mot 戶, *porte*, correspond ici au terme de *feux*, employé encore en France dans le langage ordinaire pour désigner le nombre de familles contenues dans un village.

## La population de la Chine et ses variations

en m'éclairant des citations consignées par l'auteur et de ses propres remarques, je crois avoir atteint le but que je viens d'indiquer.

<sup>t1.371</sup> D'ailleurs, Ma-touan-lin est réellement le père de la statistique politique. Il est le premier auteur qui ait songé à faire l'histoire des lois, des institutions, de la civilisation en un mot, au lieu de celle des guerres et des batailles ; il a pris pour sujet de ses recherches un des plus grands empires du monde, dont l'organisation politique remonte à des temps antérieurs aux annales du reste du genre humain. Sous ces deux rapports, on ne peut aborder sans intérêt aucune partie de son immense travail.

La section du *Wen-hian-tong-kao* que je viens de nommer est divisée en deux parties distinctes. La plus étendue de ces deux parties, celle qui comprend les recensements, est intitulée *Hou-keou-ting-tchong-fou-iu*, 戶口丁中賦役, *des familles et bouches contribuables et demi-contribuables, ainsi que du service personnel*. L'autre division, qui ne contient qu'une dizaine de pages et ne présente aucun recensement, est intitulée *Nou-pey*, 奴隸, *des esclaves et des serfs*. La population de la Chine se trouve donc divisée en deux classes séparées ; et ici, comme chez les peuples de notre ancienne Europe, les dénombrements ne portent que sur la population libre, celle qui est *contribuable*, qui est soumise au *service personnel*, comme l'annonce le titre de la première division que je viens de rapporter, et comme le montrera la discussion du texte. Cette limitation des dénombrements est un fait constant ; elle a été reconnue par les missionnaires, et <sup>t1.372</sup> notamment par le père Amyot qui, dans sa réponse aux recherches philosophiques de M. de Paw ([Mémoires sur les Chinois, tome VI](#)), dit formellement que le recensement ne porte que sur les familles contribuables. Le code pénal des Mantchoux déclare l'enregistrement obligatoire, seulement pour les familles et individus soumis à l'impôt du service personnel, et je ne sais pourquoi M. Klaproth n'a pas fait mention de cette limitation des recensements dans le tableau de la population de la Chine en 1760, qu'il a extrait de l'Almanach impérial, et qu'il a joint au voyage de Timkowski.

## La population de la Chine et ses variations

Ce tableau ne représente que la population contribuable, et c'est par cette raison qu'il diffère des évaluations de la population totale données par les missionnaires.

Pour apprécier à leur juste valeur les nombres présentés par Matouan-lin, je suivrai la marche qu'il a prise lui-même. J'examinerai progressivement le système de service ou d'impôt personnel établi par les diverses dynasties, à quel âge on en était passible, à quel âge on en était exempt, quelles familles n'y étaient pas soumises ; et quand je présenterai le chiffre du dénombrement extrait du texte, je mettrai en regard le chiffre approximatif de la population à la même époque, tel qu'il résultera de mes observations.

Avant les Tsin et les Han, conséquemment jusqu'au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'État était propriétaire de toutes les terres, et les divisait en *tsings* 井. <sup>t1.373</sup> Les *tsings* étaient partagés entre neuf familles, à la charge d'en cultiver la neuvième ou dixième partie pour le compte de l'État. Cette charge s'appela successivement *Kong*, *Tsou*, *Tching*. En outre, chaque famille devait fournir un nombre déterminé d'individus pour le service de force (*Ly iu*, 力役) (kh. 10, p. 11), lequel consistait à travailler chaque année, pendant un nombre fixe de jours, à des travaux d'endiguement et autres, ordonnés par le gouvernement. Enfin, une certaine quantité de familles réunies devait fournir un nombre moindre d'individus pour le service militaire. Ce service durait ordinairement quelques mois ; au bout de ce temps, le soldat était remplacé.

Afin de régler équitablement le partage des terres entre les familles, afin de connaître les individus capables de supporter le service *iu*, on fit des recensements du peuple dès les premiers temps de la dynastie d'Hia. Alors le classement se faisait ainsi :

	Nombre d'individus	
	Par famille	Passibles des charges
Familles de la meilleure terre	7	3
Familles de la terre moyenne (Par deux familles cinq hommes)	6	2 1/2
Familles de la terre la moins bonne	5	2

<sup>t1.374</sup> Sous les Tcheou, le recensement paraît avoir été fait avec assez de soin. Dans chaque canton, le chef (*ta-fou*), au commencement de l'année, examinait la diminution ou l'augmentation des familles. Il distinguait ceux qui pouvaient supporter les charges publiques (*kho jin*, 可任). Les habitants du milieu du royaume étaient passibles de ces charges, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante. Dans les terres éloignées du centre, le service commençait à quinze ans et finissait à soixante-cinq ; mais un nombre assez considérable d'individus étaient exempts de ce service. Cette exemption comprenait :

1° Ceux qui étaient attachés à l'administration de l'État, depuis les *kong*, les *king* ou grands dignitaires, jusqu'aux derniers officiers. Ils recevaient le produit du champ de l'État, et n'ayant pas de champ à cultiver, ils ne pouvaient être passibles des charges attachées à la terre ;

2° Ceux qui étaient vieux, faibles, malades, et qui avaient besoin d'être secourus pour vivre ;

3° Ceux qui étaient transportés avec leurs familles d'un pays dans un autre. Ils étaient exemptés jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des terres à cultiver.

Un autre passage (kh. 10, p. 4) montre que, dans ces dénombrements, on séparait ceux qui pouvaient supporter les charges (*kho jin*), et ceux qui devaient être nourris par l'État.

De là il résulte que, dès cette époque, les <sup>t1.375</sup> dénombrements du peuple ne représentaient que l'état des individus compris dans les familles contribuables, et tels doivent être ceux de ces dénombrements qui ont été conservés par l'histoire. Ma-touan-lin ne rapporte que trois dénombrements exécutés depuis le règne d'Iu jusqu'à la fin de la dynastie des Tcheou. Tous sont exprimés en nombre d'hommes ; mais le terme général doit, je pense, comprendre aussi les femmes.

## La population de la Chine et ses variations

Parmi les individus exemptés du service personnel, il y avait encore les personnes attachées au service des vieillards de quatre-vingts ans, les esclaves du gouvernement (*kouan nou*) ou gens condamnés à des travaux publics. Un passage de la page 26, kh. 11, indique qu'il n'existait pas alors d'esclaves dans les maisons particulières. Le service s'y faisait par des gens à gages, mâles ou femelles ; mais ils n'étaient point soumis aux mêmes charges que le reste du peuple. Il est donc peu probable qu'ils soient compris dans les recensements. D'après un auteur cité (page 4, kh. 10), le peuple contribuable était enregistré dès le bas âge (littéralement, *depuis l'âge où les dents poussent*). On effectuait à certaines époques des dénombrements généraux, et ensuite on se contentait pendant un certain temps d'inscrire sur des registres les naissances et les décès. Ces registres auraient pu fournir des données précieuses sur le rapport des décès aux naissances, et sur le mode d'accroissement de la population ; malheureusement il n'y en a aucun extrait dans le texte <sup>t1.376</sup> de l'auteur cité, et ces documents avaient dû périr, depuis longtemps, à l'époque où Ma-touan-lin écrivait.

D'après les textes cités par Ma-touan-lin, Iu, qui régnait du XXIV<sup>e</sup> au XXIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, fit le recensement de son peuple et trouva 13.553.923 bouches d'hommes.

Ensuite vinrent des troubles à la fin de la dynastie des Hia, et sous les Chang la population était fortement diminuée. L'empire fut plus tranquille sous Wou-wang, au commencement de la dynastie des Tcheou. Un dénombrement qui peut se rapporter au IX<sup>e</sup> ou Xe siècle avant l'ère chrétienne donne pour la population de l'empire 13.704.923 bouches d'hommes. Ce chiffre est indiqué comme le *maximum* de population obtenu sous les Tcheou.

Sous l'empereur Tchoang-wang, vers l'an 680 avant l'ère chrétienne, et à l'époque où les petits royaumes feudataires commençaient à se rendre indépendants, un dénombrement fut fait. Il embrassait depuis



## La population de la Chine et ses variations

*l'héritier du trône jusqu'aux hommes du peuple.* On trouva un total de 11.941.923 hommes.

Il est possible que ces trois recensements ne comprennent dans les familles contribuables que les individus capables de fournir le service personnel, et qui étaient compris entre les âges de quinze et de soixante-cinq ans. En effet, à cette époque où il n'existait pas encore de taxe par tête sur tous les individus, la classe valide était la seule dont le dénombrement dût être utile à l'État. Cette opinion <sup>t1.377</sup> est contraire au passage cité plus haut, où il est dit qu'alors tous les âges étaient recensés sur les registres publics ; mais ce passage est extrait d'un auteur postérieur de plusieurs siècles à la fin de la dynastie des Tcheou.

Si l'on admet donc que le recensement comprenait seulement les individus entre quinze et soixante-cinq ans, nos tables modernes de la répartition d'une population quelconque indiquent que la somme de ces individus ne représentait que les 65/100 de la population totale. Ainsi celle-ci s'obtiendra en multipliant les trois recensements par le rapport inverse 100/65 et l'on aura

Pour le dénombrement d'Iu : 21.415.198 hab.

Pour celui du IXe siècle : 21.753.538

Pour celui de l'an 680 : 18.955.433

Dans le temps même des Tcheou, ce que l'on appelait l'empire ne comprenait au plus que la moitié de la Chine, et cette moitié était très inégalement habitée. La population était groupée autour des fleuves, et la culture n'était pas très avancée, comme on peut le voir par plusieurs passages de Meng-tseu. Tout le midi était habité par des hordes sauvages, et le royaume de Thsou, que j'ai compris dans l'empire, était même considéré comme un royaume de barbares.

@

Sous les Tsin, vers le IIIe siècle avant notre ère (kh. 10, p. 5 et suiv.), on abolit l'ancienne méthode des *tsing* qui devait donner lieu tous

## La population de la Chine et ses variations

les ans à des <sup>t1.378</sup> mesurages et à des difficultés. Au lieu de faire cultiver par corvées le champ de l'État, on frappa toutes les terres cultivées d'un impôt égal au dixième du rendement brut, et appelé *tian-choue* 田稅, ou *tian-tsou* 田租. De plus on augmenta beaucoup le temps exigé chaque année pour le service *iu* 役, les corvées et le service militaire ; ce qui amena beaucoup d'individus se faire remplacer à prix d'argent. Ce remplacement étant permis, l'usage s'établit de se racheter ouvertement du service militaire, en remettant au magistrat chargé de la levée des hommes, une somme d'argent qu'il devait distribuer aux soldats ; cela s'appelait *kou-keng*. De là vint l'idée de remplacer le service *iu* par un impôt personnel payable en monnaie à l'État.

@

La méthode des Tsin fut continuée par les Han, et le fondateur de cette dynastie, *Han-kao-tsou*, la deuxième année de son règne, établit le premier l'impôt par capitation appelé le *tribut du compte*, *souan-fou*, 算賦, et qui se paya en monnaie, *tsien* 錢. A l'époque de sa création, cet impôt n'était perçu que sur les individus compris entre quinze et soixante-six ans, ce qui prouve qu'il était destiné à remplacer le service *iu*, comme on avait remplacé par une redevance territoriale la méthode de prestations en nature pour cultiver le champ de l'État. Sous les successeurs de Han-kao-tsou, la quotité de l'impôt de capitation varia, ainsi que la fixation <sup>t1.379</sup> des âges auxquels on commençait à en être passible ou exempt. Ordinairement on commença la taxe à l'âge de sept ans. De sept à quatorze ans, on paya un impôt assez faible appelé *keou-tsien*, 口錢, *denier des bouches*. De quinze à cinquante-six ans, on paya un impôt plus fort, appelé *souan-tsien*, 算錢, *denier du compte*. Sous quelques princes, on recula l'époque du *souan* ou du compte à l'âge de vingt et de vingt-trois ans. Cet impôt excitait des réclamations très vives, et pour le maintenir les princes furent obligés de réduire l'impôt territorial au trentième du revenu des terres.

## La population de la Chine et ses variations

Après avoir expliqué la création de ces deux impôts, l'un territorial, l'autre personnel, après avoir expliqué les variations de ce dernier impôt sous les Han, Ma-touan-lin rapporte les divers dénombrements effectués par les empereurs de cette dynastie, et qui présentent des nombres de familles et d'individus. Le dénombrement des familles fixait le montant de l'impôt territorial ; ainsi les familles recensées étaient seulement les familles contribuables. Le dénombrement des individus se rapportait au prélèvement de l'impôt de capitation, et ainsi les individus compris dans le recensement me paraissent seulement ceux que leur âge rendait passibles de cet impôt.

Si les empereurs avaient ordonné à cette époque des dénombrements complets de la population, les registres auraient présenté deux nombres, l'un correspondant à la population totale, l'autre à la partie <sup>t1.380</sup> de la population imposée, laquelle était seule importante à connaître pour établir le revenu de l'État. Les chroniques et ouvrages consultés par Ma-touan-lin lui présentent un seul nombre à chaque recensement.

Une preuve évidente que le recensement s'opérait uniquement pour répartir l'impôt, c'est qu'il n'avait pas lieu dans les mauvaises années, dans les pays désolés par des sécheresses ou des inondations. Ainsi plusieurs parties de la Chine se trouvent *exemptées* du recensement sous Ming-ty, l'an 75 de l'ère chrétienne ; sous Ho-ty, en 93. De même en 84, l'empereur Tchang-ty exempte du compte, pendant trois ans, les familles qui se déplaçaient et n'avaient pas de domicile fixe.

En tout temps, il y avait exemption du service personnel et conséquemment du recensement pour les dignitaires et autres individus que j'ai cités plus haut en examinant les comptes des Tcheou.

Les esclaves du gouvernement ou criminels condamnés aux travaux publics n'étaient pas compris dans le recensement (kh. 11, p. 26) : sous Yuen-ty, vers l'an 40 avant J. C., on portait leur nombre à 100.000. De plus, les particuliers avaient des esclaves attachés à leur service, et cette institution de l'esclavage particulier date du premier empereur des Han, qui

## La population de la Chine et ses variations

rendit un édit spécial à ce sujet. Cet édit permit aux gens du peuple de vendre leurs enfants, et déclara que les individus ainsi vendus, aussi bien que ceux qui se vendraient eux-mêmes comme esclaves <sup>t1.381</sup> pour éviter la faim ou le froid, ne seraient pas compris dans la masse du peuple. Sous les empereurs suivants, plusieurs ordonnances énoncent de même que les esclaves ne feront pas partie de la masse du peuple, et que le recensement ne portera que sur les hommes libres, *leang jin*. L'empereur Chan-ty seul, l'an 106 de notre ère, ordonna de comprendre les esclaves dans un recensement général de la population. Nous n'avons pas ce recensement.

Ce nombre des esclaves paraît avoir été assez considérable. Plusieurs édits furent rendus par Tching-ty, l'an 13 avant J. C., par Ngai-ty son successeur, pour régler le nombre d'esclaves que chaque dignitaire pourrait avoir. L'édit de Ngai-ty accorde aux Heou-wang, 200 esclaves ; aux Heou-kong, 100 esclaves ; aux Heou-ly, 30 esclaves.

Yuen-ty avait rejeté du peuple les comédiens ambulants.

Les femmes paraissent comprises avec les hommes dans le recensement. Il est dit dans le texte qu'Hoey-ty, le second des Han, faisait inscrire dans le registre, sous l'indication des familles, le père, la mère et les enfants. Ce même Hoey-ty, voulant accroître la population, avait augmenté l'impôt de capitation sur les filles non mariées, de quinze à trente ans : il n'y a rien d'ailleurs dans le texte qui indique une exemption relativement aux femmes.

Je vais maintenant présenter le tableau des divers dénombrements des familles contribuables, effectués sous les Han ; et, comme précédemment, à <sup>t1.382</sup> côté du chiffre donné par Ma-touan-lin, je mettrai celui qu'on déduirait de nos tables modernes en prenant le chiffre de Ma-touan-lin pour l'expression de la population comprise entre certaines limites d'âge. Trente ans avant l'ère chrétienne, sous Yuen-ty, les limites extrêmes de l'impôt de capitation ont été fixées à sept et cinquante-six ans. Le texte ne dit point qu'elles aient été changées sous les empereurs suivants, et le premier dénombrement donné par Ma-touan-lin

## La population de la Chine et ses variations

correspondant à l'an 1er de notre ère, je regarderai ces limites comme constantes pour les dénombrements qu'il rapporte. On se rappellera, d'après ce que j'ai dit plus haut, que ces dénombrements ne représentent que la population libre (*leang jin*).

Années chrétiennes	Empereurs	Nb données par le texte		Nombres calculés	
		Familles	Individus	Nb d'individ./famille résultant des nb précédents	Nb d'individus existant dans les familles recensées (1)
2	Hiao-phing	12.232.622	59.594.978	4.9	82.640.000
57	Kuang-wou	4.279.634	21.008.820	5	29.180.000
75	Ming-ty	5.860.973	34.125.021	6	47.396.000
88	Tchang-ty	7.456.784	43.356.367	6	60.220.000
105	Ho-ty	9.237.112	53.256.229	5.8	73.960.000
124	Ngan-ty	9.647.838	48.690.789	5.2	67.620.000
144	Chun-ty	9.946.919	49.730.550	5	69.090.000
145	Tchang-ty	9.937.680	49.524.183	5	68.800.000
146	Tchy-ty	9.348.227	47.566.772	5.1	66.600.000
155	Houen-ty	16.070.906?	50.066.876?	—	69.500.000

(1) Lesquels ont été calculés en admettant que le recensement ne comprenait que les individus entre sept et cinquante-six ans.

En examinant le tableau précédent, on voit que, sous les Han, la population a atteint son maximum vers les premières années de l'ère chrétienne. Ensuite une grande diminution a lieu ; elle est attribuée par l'auteur aux troubles qui suivirent l'usurpation de Wang-mang, à plusieurs années stériles, à des tremblements de terre. Les annales de la Chine attribuent à ces tremblements de terre des désastres immenses, et dont nous n'avons qu'une faible idée en Europe, par quelques événements survenus autour de nous.

Vers l'an 57 la population recensée se trouve réduite au tiers, et ce décroissement est rapide pour un espace de 56 ans environ. Peut-être faudrait-il reporter le chiffre du *maximum* de population à une époque un peu antérieure à l'ère chrétienne. Depuis l'an 57 jusqu'à l'an 75, la population augmente sensiblement ; elle continue ainsi de croître jusqu'à l'an 105, mais suivant une loi de progression qui n'est pas extrêmement rapide ; car la comparaison des dénombrements opérés dans les années 57, 75, 88 et 105 donne les raisons géométriques suivantes :

## La population de la Chine et ses variations

	Nombre d'années	Raison géométrique d'accroissement d'après les nombres		Moyenne de 57 à 105
		donnés par Ma-touan-lin	calculés dans la 4e col.	
De 57 à 75	18	0,0276	0,0272	0,020
De 75 à 88	13	0,0185	0,0185	
De 88 à 105	17	0,0124	0,0122	

<sup>t1.384</sup> Sous Ngan-ty, successeur de Ho-ty, la population décroît. Le recensement de l'an 124 porte cinq millions de bouches de moins que celui de l'an 105. Ma-touan-lin ne donne aucune explication à cet égard. L'histoire dit que dans cet intervalle de temps il y a eu des années stériles, quelques troubles.

En 144 et 145, le chiffre du recensement des bouches est supérieur d'un million de bouches environ à celui de l'an 125. En 146, le chiffre du recensement se trouve diminué de deux millions de bouches sur le chiffre précédent.

Dans une note, Ma-touan-lin avoue qu'il ne peut expliquer cette diminution subite à une année d'intervalle et dans un temps où l'empire était florissant.

En considérant les cinq derniers recensements depuis l'an 105 jusqu'à l'an 146, on voit que le chiffre des familles est assez égal, de sorte que la différence porte principalement sur le facteur par lequel il faut multiplier le nombre des familles pour avoir le nombre des bouches. Ce facteur est d'abord 5 environ, ensuite 6 ; 5,8 ; 5,2, et 5. Il donne approximativement le nombre d'individus compris dans une famille. Le dernier nombre, celui du recensement exécuté en 155, est incertain suivant Ma-touan-lin lui-même. Un autre livre qu'il a consulté, et qu'il appelle le *Livre des Han postérieurs*, lui a donné pour cette même époque : familles, 10.677.970 ; bouches, 56.486.856. Le chiffre des familles, fourni par ce nouveau document, s'accorderait mieux avec <sup>t1.385</sup> les nombres de familles précédemment rapportés, que celui que présente le tableau à l'an 155 ; mais le nombre donné ici pour les bouches me semble trop fort. Ces nombres annoncent un mode différent d'évaluer la population ; peut-être

## La population de la Chine et ses variations

conviendrait-il de prendre pour le chiffre des familles le nombre 10.677.974, le deuxième rapporté par Ma-touan-lin, et pour celui des bouches, le nombre 50.066.876, qui est placé dans le tableau ; alors le nombre d'individus compris par famille serait un peu moins de cinq, et s'accorderait mieux avec les recensements précédents.

Après l'empereur Houen-ty, sous ses successeurs Ling-ty et Hian-ty, commencèrent de grands désordres. Vers l'an 220, la dynastie des Han était détruite.

Les recensements que je viens de rapporter sont tous, en exceptant le dernier, effectués suivant un même mode d'opérer, et conséquemment leur comparaison présente assez exactement les variations de la population imposée. Je ferai même observer que, depuis l'an 57 jusqu'à l'an 146, il ne s'est point passé de graves événements qui aient pu influencer fortement sur le chiffre de la population libre, comme le seraient des guerres, des troubles qui auraient pu jeter une partie de cette population dans l'esclavage et la supprimer ainsi du recensement. Ainsi, à chaque recensement, on a négligé sans aucun doute une partie de la population totale, mais cette quantité négligée peut être, d'après l'uniformité du mode d'opération, <sup>t1.386</sup> considérée comme *sensiblement* proportionnelle au chiffre obtenu. Si l'on admet cette proportionnalité comme *exacte*, la quantité négligée sera une fraction constante du chiffre du recensement ; et ainsi, en divisant deux recensements l'un par l'autre, elle disparaîtra. Le rapport de ces deux recensements partiels sera donc *sensiblement* le même que celui qui existerait entre les deux recensements complets ; et comme ce rapport est seul employé dans le calcul des raisons de progression que j'ai présentées plus haut <sup>1</sup>, ces

---

<sup>1</sup> Soient A et B deux recensements incomplets, tels que ceux qui sont rapportés dans le texte. Soit q le rapport supposé constant de la quantité négligée au chiffre obtenu dans le recensement. Les parties négligées dans les recensements A et B seront AqBq, et les nombres exacts des mêmes recensements complétés seront A+Aq, ou A(1+q), B+Bq ou B(1+q). Le rapport de ces deux sommes sera A/B.

La raison géométrique de l'accroissement de la population du recensement A au recensement B s'obtient par l'équation suivante :

$$B(1+q) = A(1+q)(1+r)^n$$

## La population de la Chine et ses variations

raisons de progression peuvent *sensiblement* s'appliquer à la marche de la population générale, de même que les faibles oscillations des recensements, rapportés entre les années 105 et 146 indiquent un état de cette population à peu près stationnaire.

D'après un relevé fait par Barrow sur les cartes <sup>t1.387</sup> dressées par les missionnaires, la surface de la Chine est égale 1.280.000 milles anglais carrés, ce qui, en mesures françaises, revient à 3.330.000 kilomètres carrés. En ajoutant à ce chiffre 80.000 kilomètres carrés pour la surface du Leao-tong que Barrow n'a pas compris, et qui était possédé par les Han, on aura 3.410.000 kilomètres carrés pour l'étendue de pays sur laquelle portaient les recensements de cette époque. Si l'on prend approximativement 83.000.000 d'individus pour le maximum de la population libre obtenu sous les Han, et qu'on divise ce nombre par le nombre de kilomètres carrés, on aura pour quotient 24,41. Ce quotient représente la quantité moyenne d'individus libres existant par kilomètre carré : il n'indique pas une forte population ; mais on doit observer qu'alors la population était très inégalement répartie sur toute la surface de l'empire. Les provinces du midi et de l'ouest étaient bien moins peuplées que celles du centre et de l'est ; celles-ci, traversées par de grands fleuves ou situées le long de la mer, offraient bien plus de ressources au développement de la civilisation.

@

La destruction de l'empire des Han fut suivie de la division de la Chine en trois royaumes. En 220 les Ouey tenaient le nord, les *Ou* le midi. Les descendants des Han occupaient les pays de l'ouest désignés par le nom de *Chu* et de *Pa*. Ces trois royaumes étaient en guerre perpétuelle.

---

dans laquelle  $r$  désigne la raison de progression cherchée, et  $n$  le nombre d'années écoulées entre les deux recensements. Le terme  $(1+q)$  disparaît comme facteur commun des deux côtés, et il reste :

$$B/A = (1+r)^n$$



## La population de la Chine et ses variations

Ma-touan-lin, en rapprochant des recensements opérés dans ces trois royaumes, établit un compte <sup>t1.388</sup> général pour toute la Chine de la population recensée vers cette époque :

Époques des recensements	Noms des royaumes	Familles	Individus
220	Ouey	663.000	4.432.881
220	Chu	200.000	900.000
240	Ou	520.000	2.300.000
		1.363.000	7.632.881

Ces nombres comprennent les hommes et les femmes ; du moins cette indication est donnée dans le texte pour le dénombrement du royaume de Ou.

En 263 le royaume de Chu fut conquis par les Ouey. A cette époque, ce royaume comptait : familles, 180.000 ; individus, 940.000. Les Ouey avaient, en 240, gagné sur les Ou 133.000 familles. En joignant ces deux nombres de familles au nombre indiqué plus haut pour le royaume de Ouey, on a un total de 976.000 familles. Un dénombrement fait en 263 par les Ouey donne : familles, 943.123 ; individus : 5.372.891 ; ce qui fait une sorte de vérification.

Un autre dénombrement fut fait dans le royaume de Ou, quelque temps avant l'année 277 où il fut conquis par les Ouey. Ce dénombrement porte : <sup>t1.389</sup> familles; 530.000 ; individus mâles et femelles, 2.300.000.

En prenant entre ces deux époques 263 et 277, le terme moyen 270, la population recensée dans la Chine serait, vers cette époque, représentée par : familles, 1.470.000 ; individus, 7.700.000.

Si l'on admet que les dénombremens ne comprenaient ici, comme sous les Han, que les individus entre sept et cinquante-six ans, le chiffre total de la population libre de la Chine, entre 220 et 240, serait de 10.550.000 individus, et, vers l'an 270, de 10.700.000 individus.

## La population de la Chine et ses variations

Que l'on prenne ces chiffres ou ceux de Ma-touan-lin, il n'en est pas moins évident que la population de la Chine a diminué d'une quantité énorme depuis les dénombrements des années 145, 146, 155, jusqu'aux années 220, 230. Dans un espace de 70 ans environ, le chiffre du recensement s'est réduit à moins du sixième.

Quelle fut la cause de cette réduction si rapide ? Vers l'an 170 une maladie épidémique ravagea l'empire dans toute son étendue. A la suite de cette désolation générale, une partie de la population quitta les villes et ne vécut que de rapines. Sous la conduite d'un charlatan, des hordes immenses de brigands, surnommés les *bonnets jaunes*, dévastèrent, pendant près de trente ans, une grande partie de la Chine. Les empereurs ne purent les réprimer ; leur autorité fut méprisée ; de tous côtés s'élevèrent des révoltes. Au milieu de cette confusion, on ne put <sup>t1.390</sup> cultiver la terre, et de là une famine presque générale.

« Les champs étaient couverts d'ossements, dit Ma-touan-lin, on exterminait beaucoup de peuple.

La population était tellement réduite que *Suen-kien*, qui occupait le midi, alla enlever les habitants des îles voisines du continent, et s'en servit pour repeupler son royaume (kh. 11, p. 22). Il faut se rappeler toutefois que la population représentée par les nombres donnés plus haut n'est que la population qui payait l'impôt.

En 278 les Ouey réunirent toute la Chine et fondèrent la dynastie des Tçin.

Tçin-wou-ty, premier empereur de cette dynastie, divisa le peuple imposable, hommes et femmes, *nan niu*, en trois classes :

1e classe. *Tching-ting*, contribuables complets, de 16 à 60 ans.

2e classe. *Tse-ting*, seconds contribuables, de 13 à 15, et de 61 à 65 ans.

3e classe. *Lao-siao*, les vieillards, depuis 66 ans ; les enfants, jusqu'à 13 ans.

Ces derniers ne servaient pas, *pou-sse*, ou n'étaient pas passibles de l'impôt de capitation. D'après les considérations que j'ai développées

## La population de la Chine et ses variations

plus haut, ils n'entraient pas dans le recensement, tel que le présentent les registres.

Tçin-wou-ty fit un recensement en 280. Il trouva : familles, 2.459.804 ; individus, 16.163.863. En admettant que ce dernier nombre ne représente que la portion de la population libre comprise <sup>t1.391</sup> entre douze et soixante-six ans, le chiffre de cette population totale serait de 23.180.000.

Ces nombres sont très considérables par comparaison à ceux que j'ai calculés, en ajoutant ensemble les dénombrements partiels exécutés vers 263 et 277. Les guerres intérieures ne cessèrent que vers 278 après la chute du royaume de Ou, et, peu après cette époque, la population libre se trouve double de ce qu'elle devait être approximativement vers l'an 270 ou dix ans auparavant.

Cette anomalie apparente peut s'expliquer d'une manière facile. Les Ouey qui conquièrent les deux autres royaumes réduisirent d'abord une grande quantité de peuple en esclavage, et ce peuple esclave n'était pas recensé. Peu de temps après, une partie de ces esclaves dut être affranchie et comptée dans le dénombrement, dont le chiffre s'éleva immédiatement par cette addition. D'un autre côté, dans les temps de guerres, beaucoup de familles s'enfuyaient à l'étranger, et celles qui restaient devaient chercher, autant que possible, à se dérober à la taxe. Au retour de la paix, comme en 280, les familles qui s'étaient enfuies revinrent, et on eut la possibilité de faire un dénombrement réel de la population imposable.

Après Tçin-wou-ty, les troubles recommencent ; plusieurs principautés indépendantes s'élèvent : l'histoire de la dynastie de Tçin qui régna jusqu'en 419 ne présente qu'une longue suite de désordres et de guerres intérieures.

<sup>t1.392</sup> D'après le texte, les charges du peuple devinrent excessives : nominalement, il n'y eut plus qu'un seul impôt au lieu des deux perçus par les Han ; mais il fut augmenté successivement ; il s'éleva à trente et

## La population de la Chine et ses variations

cinquante boisseaux de riz (360 et 600 livres) que dut payer tout individu mâle, contribuable de seize à soixante ans. Sous les Song, en 430, ce même impôt fut porté à 600 boisseaux par individu mâle de seize à cinquante ans. De là résulta une grande misère, et une diminution singulière dans la population (kh. 10, p. 15), comme on a vu, de nos jours, la population de l'Égypte réduite au tiers, en moins de vingt ans, par les exactions de Mehemet-Ali.

A cette époque, en Chine, un homme imposé représentait réellement plusieurs individus, et de plus beaucoup de familles échappaient au recensement. Depuis que la guerre avait repoussé, en 373, les Tchin au-delà du Kiang, un grand nombre d'hommes des dernières classes s'étaient attachés à ceux des classes supérieures, comme serviteurs ou comme fermiers de leurs champs, et ces individus n'étaient soumis ni au recensement, ni à aucune charge envers l'État. On voit dans la partie du onzième khiven consacrée aux esclaves et serfs, que les familles du premier rang avaient jusqu'à quarante familles attachées à elles sous le nom de *tien-ke* (*cultivateurs étrangers*). Les familles de deuxième rang en avaient trente-cinq, et ainsi de suite en diminuant cinq familles par chaque rang ; en 382, on <sup>t1.393</sup> comptait par estimation 58.000 de ces familles protégées (kh. 10, p. 15). Ainsi les dénombrements opérés sous ce mode de division du peuple étaient tout à fait incomplets, et ils ne peuvent donner une idée de la population de l'empire.

Du temps des Song, la Chine était divisée en deux empires, celui du midi et celui du nord. L'empire du nord comprenait le Tchy-ly, le Chen-sy, le Chan-sy, une partie du Sse-tchuen. Il était partagé en plusieurs principautés dont les chefs étaient plutôt Tartares que Chinois. L'empire du midi comprenait les autres provinces et formait à peu près les 2/3 de la surface totale de la Chine. Dans cet empire du midi régnait la dynastie impériale. En 464, sous Song-hiao-wou-ti, un dénombrement de l'empire du midi présente : familles, 906.870 ; individus, 4.685.501. Sous les Tchin, successeurs des Song, vers 567, on comptait 600.000 familles ;

## La population de la Chine et ses variations

ces Tchins n'avaient plus guère que la moitié de la Chine. Je ne fais que rapporter ces nombres, pour constater seulement que le mode de classement de la population était totalement changé.

L'empire du nord présente une population plus nombreuse, ce qui tient à ce que le système des serfs n'y avait pas reçu la même extension qu'au midi. En 520, sous les Ouey qui avaient presque tout le nord, on comptait 3.375.368 familles ; en 560, sous les Pe-tsy qui leur succédèrent, on en comptait 3.032.528 ; en 580, sous une dynastie suivante, appelée Tcheou, on en comptait 3.590.000 ; à ce dernier nombre correspondaient 9.000.000 d'individus. Pour avoir des nombres moins inexacts, il faut passer à l'avènement de la dynastie des Souy qui, en 589, réunirent toute la Chine sous leur domination.

@

<sup>t1.448</sup> Le premier empereur de la dynastie Souy, nommé Wen-ty, divisa le peuple en plusieurs classes. La première comprenait les petits enfants (*hoang*) jusqu'à l'âge de trois ans. La seconde comprenait les enfants de trois à dix ans, appelés les petits, *siao*. La troisième, les individus de dix à dix-sept ans, ou les moyens, *tchong*. On était *teng*, ou passible du service <sup>t1.449</sup> personnel, à vingt ans. Ensuite, ce terme fut reculé à vingt et un ans. A soixante ans, on cessait d'être *teng*. Cette division du peuple embrassait les hommes et les femmes. Sous Yang-ty, successeur de Wen-ty, les individus mâles furent *ting* à vingt-deux ans.

Sous cette dynastie, on établit la taxe territoriale, fixée d'après la propriété et payable en produits de la terre, et de plus la charge du service personnel payable en corvées.

Sous Wen-ty, en 590, on compta 4.100.000 familles. Sous Yang-ty, en 606, un recensement porte 8.907.536 familles, qui comprennent 46.019.956 individus.

Depuis l'an 590 jusqu'à l'an 606, la paix fut à peu près constante, et la population dut s'augmenter ; mais en comparant le nombre des

## La population de la Chine et ses variations

familles à ces deux époques, on voit un accroissement énorme dans l'espace de seize ans. Ceci s'explique par des considérations semblables à celles que j'ai déjà présentées. Sous les Tçin, les Song, et leurs successeurs, les Tchîn, on ne comptait que les familles puissantes, et les individus de ces familles. Autour d'elles se groupaient les familles qui s'étaient mises sous leur protection (*y-hao-kia*), et qui cultivaient leurs champs sous le nom de *tien-ke* 佃客, *cultivateurs étrangers*, ou de *feou-ke* 浮客, *population flottante, sans domicile fixe* (K. 10, pages 18 et 28, note). Ces dernières familles n'étaient pas alors portées sur le registre ; mais sous les Souy elles furent peu à peu <sup>t1.450</sup> cherchées et enregistrées. A cette cause, d'après les deux passages cités, doit s'attribuer l'augmentation rapide du chiffre du recensement.

Celui qui fut fait sous Yang-ty était sans aucun doute beaucoup plus complet que ceux de ses prédécesseurs. Mais un examen attentif du texte montre que le nombre de bouches rapporté dans ce recensement et qui donne un peu plus de cinq individus par famille, ne représente pas encore la quantité totale des individus existant dans les familles imposées, mais seulement une partie considérable de ces individus comprise entre certaines limites d'âge.

Il est dit dans le texte (K. 10, p. 20) que, pour de grands travaux d'endiguement et de construction, on requit par mois 2.000.000 d'individus, et ces individus requis ne pouvaient être que des individus *ting* passibles du service personnel. Sur ce nombre on obtint seulement un million de mâles : le reste fut complété par des femmes. On aurait ainsi douze millions pour le nombre des mâles *ting* ou âgés de vingt-deux à soixante ans, comme je l'ai dit plus haut. En doublant ce nombre, on obtiendrait, approximativement il est vrai, vingt-quatre millions pour le nombre des hommes et des femmes de la population imposable, compris entre vingt-deux et soixante ans. De cette donnée on déduirait, avec nos tables modernes, que la population imposable s'élevait à

## La population de la Chine et ses variations

50.500.000 individus. Ce nombre est déjà plus fort que celui du recensement que j'ai rapporté.

<sup>t1.451</sup> Pour avoir le nombre de bras nécessaire à ses travaux, Yang-ty fit recenser la population avec beaucoup de soin. En 609 (K. 10, page 20) ses préposés s'occupent d'inscrire sur les registres les familles et individus qui avaient échappé aux relevés précédents. Le texte rapporte que, dans ce temps, les districts appelés *kun* présentèrent chacun 243.000 individus *ting*, et en sus 641.500 individus. Pour que ceci s'accorde avec la répartition des divers âges dans une population donnée, telle qu'elle résulte de nos tables modernes, il faut admettre que les individus appelés *ting* ne représentent ici que les individus mâles compris de vingt-deux à soixante ans. Alors le deuxième nombre 641.500 représente passablement la somme des femmes comprises entre les mêmes limites d'âge, et les enfants depuis l'âge de trois ans. Les individus au-dessous de cet âge et au-dessus de soixante ans ne seraient pas comptés.

D'après cela, pour prendre un terme moyen, on peut supposer que le recensement ne partait que de l'âge de trois ans, la première classe *hoang* étant exceptée, et qu'il s'étendait jusqu'à soixante ans. Cette supposition est fortifiée par la dénomination de *siao* petits et de *tchong* moyens, appliquée aux individus de classes comprises entre les *hoang* et les *ting*. Ces derniers étant désignés aussi par le nom de *tching-ting*, *ting* complets, les deux expressions *siao* petit, *tchong* moyen, me semblent signifier ici petits *ting*, moyens *ting*, et montrer que les individus de ces classes étaient déjà soumis à une partie des <sup>t1.452</sup> charges publiques. En admettant que le recensement s'étendait ainsi de trois à soixante ans, il faudra, pour avoir la population totale des familles imposées, faire une correction au chiffre du recensement d'Yang-ty rapporté plus haut. D'après nos tables modernes, il faudrait ajouter à ce chiffre un surplus de 9.400.000, ce qui ferait un total le 55.400.000 individus.

## La population de la Chine et ses variations

La population totale de l'empire diffère encore de ce chiffre, puisqu'il ne comprend ni les esclaves, ni les mendiants, ni les individus exemptés, tels que les officiers du gouvernement, etc.

Les travaux exécutés par Yang-ty firent périr une quantité énorme de peuple. Les impôts ayant été augmentés, le mécontentement devint général. Des révoltes ramenèrent la guerre civile, et la population diminua rapidement jusqu'à l'avènement du premier empereur Tang vers l'an 618.

Sous les Tang le peuple fut divisé de la manière suivante : jusqu'à l'âge de quatre ans on fut petit enfant (*hoang*) ensuite jusqu'à six ans était la classe des petits (*siao*) : de six à treize ans était la classe des moyens (*tchong*) ; de treize à soixante ans on était *ting* ou contribuable complet ; à soixante ans commençait la classe des vieillards.

En rapprochant ces données de ce que je viens de dire sur les recensements de la dynastie Souy, on peut admettre que sous les Tang le recensement des familles imposées comprenait probablement les individus entre quatre et soixante ans.

@

<sup>t1.453</sup> Sous les Tang comme sous les Souy, il n'y eut plus de taxe personnelle payable en monnaie, et l'on conserva seulement l'impôt territorial payable en récolte de nature différente suivant les terres. Quant au service personnel (*iu*), il dut être acquitté en corvées qui occupaient environ vingt jours de l'année. Du reste, l'accomplissement des charges imposées par l'État paraît avoir été d'abord exigé plutôt de chaque famille que des individus considérés séparément ; et de là vient que sous cette dynastie les recensements, jusqu'à celui de l'an 755, ne donnent que le nombre des familles.

Un recensement fait dans la période *Wou-ti*, de 627 à 650, ne donne que 3.000.000 de familles (K. 10, page 20). La population contribuable était donc extrêmement réduite depuis le recensement de la dynastie précédente. Plusieurs rapports des magistrats chargés du recensement



## La population de la Chine et ses variations

dans cette période *Wou-ti* déclarent que le peuple diminue rapidement par suite d'émigrations à l'étranger.

En 650 cette diminution s'arrête, et le chiffre des familles monte à 3.800.000 (K. 10, page 21).

(K. 11, page 31 v.) En 656 on affranchit beaucoup d'esclaves qui rentrent dans la classe générale.

En 668 la Corée est conquise ; on la comprend dans le recensement ; elle apporte 697.200 familles. La paix continue à l'intérieur.

En 700 on compte 6.356.141 familles.

A cette dernière époque le recensement paraît <sup>t1.454</sup> très étendu ; on compte comme sous les Souy les familles protégées (*yn*).

En 727 (période *Kay-yuen*, huitième année) on fait des recherches sur les familles qui sont dans les campagnes, et ce système continue pendant plusieurs recensements jusqu'aux années 755, 756. C'est ce que l'on verra parfaitement dans le tableau suivant qui présente tous les recensements effectués sous la dynastie de Tang.

Années chrétiennes	Nombre de familles	Nb d'individus contribuables donné par le texte	Nb d'individus libres calculés
627 à 650 m. 638	3.000.000	—	—
650	3.800.000	—	—
705	6.356.141*	—	—
727	7.069.545	—	—
754	9.069.154	—	—
755	8.919.309	52.919.390	63.000.000
756	8.018.701	—	—
760	1.933.134**	16.990.386	—
764	2.933.125	—	—
780	3.805.076	—	—
806 à 821 m. 810	2.473.963	—	—
821	3.944.595	—	—
825	3.978.983	—	—
836	4.996.753	—	—
841	4.955.151	—	—

\* La Corée a été conquise en 668 (p. 21 r.), ce qui a ajouté 697.200 familles.  
 \*\* Il y avait des guerres dans l'intérieur de la Chine.

Si l'on considère les divers recensements compris <sup>t1.455</sup> entre les années 650 et 755, et que l'on compare les nombres de familles

## La population de la Chine et ses variations

successivement trouvés, on peut en déduire les diverses raisons géométriques suivant lesquelles la population s'est augmentée :

	Intervalle	Raison géométrique d'accroissement
De 650 <sup>1</sup> à 705	55 ans	0,0063
De 705 à 727	22	0,0053
De 727 à 755 <sup>2</sup>	28	0,0073

On voit que ces raisons de progression sont assez faibles. Avec la plus forte, 0,0073, la population doublerait en quatre-vingt-quinze ans ; il faudrait cent cinquante-cinq ans pour qu'elle devînt triple.

Après l'an 756 se présente une diminution immédiate dans le nombre des familles contribuables,  $t_{1.456}$  qui, de neuf millions environ, est réduit en 760 à un million neuf dixièmes ; en 764 ce nombre se relève à près de trois millions, et croît ensuite lentement jusqu'à atteindre un maximum relatif de près de cinq millions, vers les années 836, 841, dans les derniers recensements opérés sous la dynastie des Tang.

Cette singularité s'explique par des considérations analogues à celles que j'ai déjà présentées pour les recensements des Souy. D'après ce qui est dit p. 32, K. 10, dans le dénombrement le plus complet, celui de la quatorzième année, période *Tien-pao*, ou l'an 754, on avait classé tous les individus attachés aux familles supérieures, individus dont le nombre par famille variait de deux ou trois jusqu'à douze. De plus on avait compté les familles *yn* ou protégées, qui se trouvaient fermières de terres à la campagne. De cette manière on fit rentrer dans la classe contribuable une grande quantité de familles et d'individus qui avaient été longtemps exempts d'impôts. Ces mesures mécontentèrent

---

<sup>1</sup> Dans le calcul, on a ajouté au chiffre du recensement de 650 le nombre des familles de la Corée qui fut réunie quelques années plus tard à la Chine.

<sup>2</sup> On a pris pour le chiffre de cette année, la moyenne des recensements faits en 754, 755 et 756. Les différences entre ces recensements proviennent d'exemptions. Si l'on se servait seulement dans le calcul des recensements de 754 et 755, qui ont le chiffre le plus élevé, et qu'on les comparât avec le recensement de 727, on aurait pour la raison géométrique d'accroissement, 0,0090. La différence de près d'un million de familles qui existe entre les deux recensements consécutifs de 755 et 756, peut être attribuée à l'omission des *feou ke*, qui formaient alors 800.000 familles.

## La population de la Chine et ses variations

fortement la population nécessiteuse, et ce mécontentement augmenté (K. 3, page 3), suivant l'histoire, par la dureté des officiers chargés du prélèvement des taxes, aboutit à des insurrections.

Un Tartare nommé Ngan-lo-chan se mit à la tête des insurgés, et occupa pendant près de six ans les provinces du nord. Dans les autres provinces parurent des armées de brigands composées pour la plupart de gens qui fuyaient la taxe. C'est la troisième <sup>t1.457</sup> fois que nous voyons ainsi des troubles éclater immédiatement après des recensements très étendus. Nous en avons déjà trouvé deux exemples sous les Han et sous les Souy. Le calme revint vers l'an 763 ; mais la population contribuable se trouva étrangement diminuée par suite de la quantité d'individus qui refusaient de payer la taxe. En rejetant le recensement de 760, qui dut être nécessairement inexact, étant fait au milieu des troubles, celui de l'année 766, qui présente 2.908.000 familles, donne une diminution de 6.000.000 de familles sur celui de 755, ou de 5.000.000 sur celui de 756. Cette différence, évaluée en individus, présenterait une diminution de 25 à 30.000.000 d'hommes. Elle ne peut être expliquée qu'en considérant que le recensement de 764 n'a compris que les familles principales ; et en effet, dans ce temps (K. 10, p. 25 et suivantes), on chercha à diminuer les impôts. L'âge de *ting* ne commença qu'à vingt-cinq ans et il finit à cinquante-cinq. On chercha à ramener les familles enfuies, en leur accordant un délai de deux ans pour revenir, et du temps pour payer ce qui était dû. Pendant ce délai de deux ans, on remit leurs terres à des familles pauvres qui les cultivèrent, et en devinrent propriétaires quand les maîtres ne revinrent pas. Ces mesures obtinrent quelque effet ; ce qu'on voit d'après le recensement de 780, qui donne 3.805.076 familles ; de sorte qu'en le comparant à celui de 764, on trouve, en seize ans, une augmentation d'un tiers dans le chiffre des familles.

## La population de la Chine et ses variations

<sup>t1.458</sup> Cette période de décadence de la dynastie Tang présente de grandes variations dans le mode d'asseoir la taxe <sup>1</sup>, et des variations analogues dans le chiffre des recensements. Ainsi, après le recensement de 780, on en trouve un, qui se rapporte à la période *Yuen-ho*, de 806 à 821, lequel ne porte les familles qu'à 2.473.963, ce qui fait une diminution de 1.400.000 familles sur le chiffre précédent. Cette diminution montre seulement qu'une grande quantité de familles échappaient à la taxe, comme il résulte de divers rapports faits par les principaux officiers vers cette époque. L'un de ces officiers porte à près de la moitié de la population libre le nombre des familles qui ne payent pas la taxe ; et d'après cela, Ma-touan-lin, dans ses notes, porte le nombre réel des familles libres, à cette époque, à près de 5.000.000. Ce nombre s'accorderait mieux en effet avec ceux des quatre derniers recensements compris entre les années 821 et 841 et qui oscillent entre 4 et 5.000.000.

Dans ce temps, les sectes de Fo et de Lao-tseu s'étaient prodigieusement développées, et leurs adhérents étant exempts de la taxe, diminuaient d'autant le chiffre des familles contribuables. Vers 840, on détruisit 4.000 de leurs temples, et 300.000 d'entre eux furent obligés de rentrer dans la classe imposable. En résumé, pendant le dernier siècle de la <sup>t1.459</sup> dynastie Tang, la Chine fut affligée presque continuellement par des troubles intérieurs, par des années stériles, par des impôts perçus irrégulièrement, et une mauvaise administration. Ma-touan-lin dit lui-même qu'on ne peut pas se servir des recensements opérés sous les Tang depuis 760, pour en extraire des données sur le chiffre de la population libre. Depuis cette époque, les causes d'erreur, les omissions et les exemptions étaient trop nombreuses.

---

<sup>1</sup> J'examinerai plus au long ce sujet dans un [mémoire](#) qui fera la suite de celui-ci, et dont la base sera l'analyse de la section du partage des terres, 1e section du *Wen-hian-tong-kaio*.

## La population de la Chine et ses variations

Parmi les recensements que j'ai rapportés dans le tableau, deux seulement, celui de 754 et celui de 760, présentent des nombres d'individus. Le recensement de 760, dans lequel la guerre ne permet de comprendre qu'une partie des familles, ne peut donner rien de précis ; mais celui de 754 paraît avoir été fait avec un grand soin. On y a compris les familles et les individus exemptés, de sorte qu'il peut être regardé comme représentant sensiblement le chiffre de la population libre. Ce chiffre s'élève à 52.919.380 individus, qui, répartis entre 8.919.309 familles, donnent par famille 5,8 individus. Si l'on s'en tient à ce chiffre, en le comparant à celui que donne le texte pour le maximum des Han, et qui est 59.594.000, il semble que la Chine était moins peuplée sous les Tang que sous cette ancienne dynastie.

Je dois citer cependant un passage (K. 10, p. 28) où le nombre des familles libres est regardé comme égal, sous les Han et sous les Tang. Cette assertion est placée dans une note sur l'extrait d'un auteur <sup>t1.460</sup> ancien. Le nombre des familles, du temps de la prospérité des Tang, y est porté à 12.040.000 ; c'est presque identiquement celui que présente la dynastie de Han, l'an 2 de J. C. En le multipliant par 5,8, nombre des individus par famille trouvé plus haut, on aurait environ 70.000.000 pour la population libre du temps des Tang. La moyenne, entre les deux évaluations précédentes, de la population libre sous les Tang, est environ 61.500.000 individus. D'un autre côté, si l'on tient compte des omissions partielles pour les gens âgés, dans les familles nombreuses, lesquelles eurent lieu même dans les recensements de 755, 756, et que, d'après les mêmes considérations que j'ai présentées sous les Souy, on fixe vers cette époque l'âge imposable entre les limites d'*hoang* et de *lao*, c'est-à-dire entre quatre et soixante ans, on devra ajouter au chiffre du texte un surplus de 8.500.000 individus, ce qui porterait la totalité des individus à 63.500.000.

## La population de la Chine et ses variations

Ainsi, vers l'an 755 à 756, le maximum de la population libre me semble pouvoir être fixé approximativement à 63.000.000, et ce chiffre ne doit pas différer beaucoup de la population totale, puisque l'on a vu plus haut que le nombre des esclaves était alors considérablement réduit.

Après les Tang, la Chine se trouve divisée en plusieurs États, qui se font une guerre perpétuelle. Le premier dénombrement de la population entière date de l'an 976, époque à laquelle tout l'empire fut réuni par les Song.

<sup>t1.461</sup> Le tableau suivant présente les divers recensements exécutés par cette nouvelle dynastie.

Années chrét.	Nombre de familles	Nb individus contribuables Donnés par le texte	Nb individus calculé en employant le nb 5 comme multiplicateur des familles	Observations
976	3.090.504	—	—	L'empire est tout entier soumis aux Song.
997	4.132.576	—	—	
1021	8.677.677	19.930.320	43.388.380	Un dénombrement détaillé, opéré vers 1080 dans la plupart des provinces de l'empire, donne 14.852.684 familles et 33.303.889 individus. Ce dénombrement comprend les <i>ke</i> , qui sont comptés plus exactement depuis cette époque.
1029	10.162.689	26.051.238	50.813.445	
1047	10.723.695	21.830.064	53.618.475	
1060	12.462.317	26.421.651	62.311.585	
1066	12.917.321	29.092.185	64.586.605	
1075	15.684.529	23.807.175	78.422.645	
1084	17.211.713	24.969.300	86.058.565	
1091	18.655.093	41.492.311	93.275.465	
1099	19.715.555	43.411.606	98.577.777	
1102	20.019.050	43.820.769	100.095.250	
1161	11.375.733	19.229.008	56.878.665	En 1125 les Song ont perdu tout ce qui est au nord du Hoang-ho (ancien cours), soit le tiers de la Chine.
1166	12.335.450	25.378.684	61.677.250	
1193	12.302.873	27.845.085	61.514.365	
1223	12.670.801	28.320.085	63.354.005	

Le tableau précédent demande quelques observations. Sous les Song, les familles étaient divisées en deux classes ; les familles **主** *tchu* et les familles **客** *ke*. Les *tchu* étaient les familles propriétaires de la terre ; les *ke* étaient les familles qui cultivaient les terres des *tchu*, à titre de métayers. Le mot **客** *ke* signifie *hôte qu'on reçoit*, et indique que ces deuxièmes familles étaient logées par les premières. Le mot **主** <sup>t1.462</sup>

## La population de la Chine et ses variations

*tchu* signifie propriétaire, et est usité sous cette acception dans le *Tay-tsing-lu-li*, le Code pénal de la dynastie manchoue.

Ce classement des familles indique l'abolition du système de *servage* que les guerres civiles avaient établi entre les familles puissantes et les familles pauvres, et qui avait presque toujours existé depuis la fin de la dynastie de Han.

Aussi l'on trouve, sous la dynastie Song (K. 10, p. 34), en 970, 971, 996, plusieurs édits tendant à l'abolition de l'esclavage. Tantôt on punit ceux qui engagent des hommes ou des femmes à se vendre comme esclaves, tantôt l'État fait racheter les individus qui se sont vendus par misère, ou renonce à réduire en esclavage ceux qui ne payent pas les droits dus au passage de certains fleuves et chemins. Ces mesures avaient évidemment pour but d'augmenter la proportion de la classe contribuable, et d'utiliser ainsi la totalité des forces productives du pays.

Le premier recensement, celui de 976, porte le nombre des familles à 3.090.504. Ce chiffre croît assez rapidement jusqu'à l'année 1021, où le nombre des familles s'élève à 8.677.677. Une partie de cette augmentation doit être imputée, comme nous l'avons déjà dit, à la rentrée des familles qui s'étaient réfugiées à l'étranger, et à la plus grande exactitude du recensement dans les temps de paix. Mais, en considérant les nombres précédents en eux-mêmes, et l'intervalle de quarante cinq ans qui les sépare, la raison de progression qu'on peut en déduire pour <sup>t1.463</sup> l'accroissement de la population dans cet intervalle ne dépasse pas 0,02.

De l'an 1021 à l'an 1102, le chiffre des familles s'accroît successivement. Les raisons de progression qui se déduisent de la comparaison des recensements rapportés dans cet intervalle oscillent entre 0,0093 et 0,0114.

Du recensement de l'an 1102 à celui de l'an 1161, on remarque une forte diminution dans le chiffre des familles. Cette diminution correspond à une grande réduction de l'empire, dont tout le nord, jusqu'à l'ancien

## La population de la Chine et ses variations

cours du fleuve Jaune, fut conquis par les Tartares, en 1125. Les provinces du nord désignées sous le nom de *Chen-sy*, de *Ho-tong*, de *Ho-pe*, étaient des plus peuplées de l'empire, comme on le voit par le recensement détaillé de l'an 1080, rapporté page 5 et suivantes, K. 11. En outre, d'après l'histoire, les provinces comprises entre le fleuve Jaune et le Kiang étaient désolées par les dévastations de l'ennemi, et les empereurs Song n'y avaient plus qu'un reste d'autorité. En 1226, ils furent chassés de tout le pays au-delà du Kiang ; en 1270, la Chine entière fut envahie par les Mongols, et la dynastie Song fut renversée.

Si l'on compare entre eux les derniers recensements exécutés sous les Song, de l'an 1161 à l'an 1223, on voit que le chiffre des familles reste à peu près le même. La raison de progression calculée pour cet intervalle de soixante-deux ans est environ 0,0005.

<sup>t1.464</sup> Passons maintenant aux nombres d'individus extraits du texte, et portés dans la troisième colonne du tableau.

Comparons successivement ensemble le nombre d'individus et le nombre de familles placés dans la même ligne horizontale, et correspondants à la même époque. Si l'on divise le premier de ces nombres par le second, le quotient exprimera le nombre d'individus porté pour chaque famille. Ces quotients successifs sont :

2,29  
2,57  
2,03  
2,12  
2,25  
1,51  
1,43  
2,24  
2,18  
2,19  
1,69  
2,05  
2,10  
2,23

Ils prouvent évidemment que, dans chaque famille, on ne recensait qu'une partie des individus qu'elle comprenait. Car, sous les Han, le nombre des individus portés par famille dans les recensements varie de



## La population de la Chine et ses variations

4,9 à 5,2 ; la moyenne est 5,1, approximativement. Sous les Tang, dans le seul recensement détaillé des individus, on trouve 5,80, tandis qu'ici la moyenne est 2,06 individus par famille. Cependant, Ma-touan-lin parle en plusieurs <sup>t1.465</sup> endroits de l'accroissement actuel de la population, par rapport à celle des dynasties précédentes. Si l'on suppose que le nombre des individus par famille soit seulement 5, il y aurait sur les cinq individus environ trois non compris dans les recensements.

Cette portion négligée me semble être représentée principalement par les femmes. En effet, dans l'exposé successif des recensements opérés sous les Song, on ne trouve point, comme sous les autres dynasties, que ces recensements comprennent les *mâles* et les *femelles*, *nan niu*. De plus, dès l'origine de la dynastie Song, dans le règlement de la classe *ting* ou passible du service personnel, on fixe seulement l'âge des individus mâles ; et, d'après le texte, les femmes ne sont pas comprises dans ces dispositions, ce qui est contraire aux coutumes des dynasties précédentes (K. 11, p. 1).

D'ailleurs, les recensements dont Ma-touan-lin a rapporté les chiffres ne se faisaient pas d'une manière uniforme dans tout l'empire. Dès l'an 984, sous Tay-Tsong, on commença à rétablir dans plusieurs provinces la taxe personnelle, payable en monnaie ou en riz. Cette taxe fut prélevée seulement sur les *ting*, individus de vingt à soixante ans, et elle s'appelait *ting-keou-tchi-fou*, impôt des bouches *ting*. Dans les provinces où la taxe était ainsi réglée, le dénombrement porte seulement sur les *ting* ; dans les autres, où l'on continuait la méthode d'imposer les familles suivant <sup>t1.466</sup> leurs propriétés territoriales, le dénombrement devait être autrement réglé ; de plus, dans le commencement des Song, le nombre des individus *ke* était fort inexactement compté. Ces diverses considérations montrent que les nombres présentés par Ma-touan-lin sont des résultats composés d'éléments divers, et ceci explique les variations que l'on trouve successivement dans le nombre des individus comptés par famille, lequel diminue même, à des époques où le nombre des familles s'accroît.

## La population de la Chine et ses variations

Pour retrouver le nombre des individus existant réellement par famille, sous les Song, je me suis servi d'un recensement fort détaillé, exécuté sur un grand nombre de provinces, dans l'an 1080, et rapporté page 5 du texte (K. 11). Ce recensement présente un total de 14.852.084 familles, qui comprennent 33.303.889 bouches ; sur ce nombre de bouches, il y a 17.846.873 individus *ting*.

Ces *ting*, d'après ce que j'ai exposé, doivent représenter seulement les individus mâles *ting*, ou âgés de vingt à soixante ans. Le rapport de ce dernier nombre au nombre total des bouches est environ 535 pour 1.000 ; et d'après nos tables modernes, sur une population donnée de 1.000 individus, 509 sont compris entre vingt et soixante ans. L'accord sensible de ces deux rapports prouve donc que les individus portés ici sous la dénomination de bouches ne représentent que la partie mâle de la population libre ; et en effet, la division de ce nombre d'individus par le nombre des familles ne donne <sup>t1.467</sup> pour quotient que 2,25, nombre évidemment trop faible pour représenter le total des individus compris dans chaque famille, à une époque où il est notoire que la population croissait.

D'après un document extrait du Tsi-king-tou (Bibliothèque royale, nouvelle collection, n° 153), et cité par le P. Amyot (Mémoires des Missionnaires. t. IX, p. 110), en Chine, la proportion du nombre des garçons à celui des filles, dans les naissances, est moyennement comme 20 à 25. Si donc le nombre des individus mâles compris dans une famille est représenté par 2,25, le nombre de femmes de cette même famille sera représenté par  $2,20 \times \frac{25}{20}$ , ou par 2,81, et le nombre total des individus sera la somme de 2,25 et de 2,81, ou 5,06, nombre qui s'accorde assez bien avec la moyenne indiquée sous les Han.

D'après cette discussion, j'ai pris approximativement le nombre 5 pour le nombre des individus compris dans chaque famille sous les Song <sup>1</sup>. En multipliant par 5 les nombres successifs des familles, j'ai

---

<sup>1</sup> Dans la discussion faite plus haut des recensements des Han, on a vu qu'à cette époque le nombre porté dans le texte, pour les individus de chaque famille, ne comprend

## La population de la Chine et ses variations

établi, dans la quatrième colonne du tableau, les nombres approximatifs des individus de la population <sup>t1.468</sup> libre. Si l'on trouve que ces nombres sont élevés par rapport à ceux qui sont rapportés dans le texte, on peut encore s'assurer par plusieurs passages, tels que celui de la page 22, K. 10, qu'un nombre considérable d'individus libres étaient négligés dans le recensement des familles contribuables. En outre, en dehors de ces familles, il y avait toujours un certain nombre d'individus non recensés, comme sous les dynasties précédentes. Dans ce nombre se trouvaient toujours les dignitaires, les artisans et ouvriers qui voyagent de place en place, les sectateurs de Fo et Lao-tseu, lesquels sont cités par Ma-touan-lin dans sa préface, lorsqu'il veut donner une idée de l'accroissement de la population totale.

Pour démontrer complètement que le nombre 5 n'est pas un facteur trop élevé des familles, sous la dynastie des Song, il me suffira de citer un recensement des contribuables de tout l'empire, exécuté en 1290 par Koblai-kan <sup>1</sup>, à la fin de la guerre désastreuse qui soumit la Chine aux Mongols. Ce recensement donne le nombre de 13.196.206 familles, et 58.834.711 individus, *sans compter ceux qui s'étaient retirés dans les montagnes et sur les lacs, ou qui s'étaient joints aux rebelles*. Ici nous avons 4 1/2 individus par famille, et cela après les épouvantables massacres exécutés par les Mongols, à une époque où nécessairement la population était considérablement réduite. Aussi, si l'on compare ce recensement de 1290 au recensement de 1102, exécuté de même <sup>t1.469</sup> sur tout l'empire, on trouve que le chiffre des familles, en 1102, s'élève à 20.019.050, et qu'il est réduit de près de 35/100 en 1290 : une différence analogue existe entre les chiffres des individus aux mêmes époques, en prenant le nombre que j'ai calculé, pour les individus de

---

très vraisemblablement que les individus entre sept et cinquante-six ans. C'est de ces nombres du texte que se déduit la moyenne approximative de cinq individus par famille, comme le montre le tableau que j'ai formé ; tandis que, si l'on se servait des nombres calculés de la sixième colonne, la moyenne des individus serait près de 6.5 par famille. En employant pour les Song le nombre 5 comme facteur des familles, je suis donc plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

<sup>1</sup> Tong-kien-kang-mou.

## La population de la Chine et ses variations

1102 ; tandis que, si l'on employait le chiffre du texte, on trouverait un accroissement considérable dans la population, ce qui serait absurde. Si l'on comparait le recensement de 1290, à un autre d'une époque plus rapprochée, à celui qui fut exécuté en 1223 sur les 2/3 environ de la Chine qui restaient aux Song, on aurait :

	Familles	Individus	
		Nb du texte	Nb calculé
Recensement de 1223	12.670.801	28.320.085	63.354.005
Recens. général de 1290 (en prenant les 2/3 des nombres donnés pour tout l'empire)	8.797.470	39.223.141	—

Ce qui conduirait aux mêmes observations, et démontre évidemment que le mode adopté dans le compte des individus sous les Song, ne donne qu'une partie des individus contribuables.

Dans le tableau des dénombremments des Song, le chiffre le plus fort de la quatrième colonne, celle des individus calculés, se trouve au recensement de 1102, et s'élève à 100.000.000 d'individus. On <sup>t1.470</sup> trouve, dans le *Tong-kien-kang-mou*, un autre recensement général, fait en 1122, avant l'invasion des Kin, et qui donne le nombre de 20.882.358 familles, et 46.734.784 individus, d'où l'on peut déduire, comme précédemment, que le véritable nombre d'individus libres à cette époque s'élevait à 104.410.716. Si l'on divise ce nombre maximum par 3.330.000, surface approximative de la Chine en kilomètres carrés, telle que je l'ai donnée plus haut, le quotient sera 31,34, et représentera la quantité moyenne de population libre existant alors par kilomètre carré.

Ce nombre n'indique pas une population considérable ; mais il faut observer que la Chine était encore inégalement peuplée, et qu'il existait un nombre bien plus considérable d'habitants dans les provinces voisines de la mer orientale et des deux grands fleuves, le Kiang et le Hoang-ho, que dans les provinces reculées de l'ouest et du midi.

Cette assertion peut se vérifier en examinant séparément la population de ces provinces dans les recensements détaillés, exécutés sous les Song en 1080 et 1223, et qui commencent dans le texte aux

## La population de la Chine et ses variations

pages 5 et 15. Si l'on prend, par exemple, la province de *Fo-kien*, dont la surface était alors sensiblement la même qu'au temps de la mensuration des missionnaires européens, on trouve dans le dernier recensement de 1223 qu'elle a 3.230.578 individus contribuables pour 136.900 kilomètres carrés, ce qui donnerait par kilomètre carré <sup>t1.471</sup> 23 contribuables, et ce nombre représente 53 individus libres par kilomètre carré, en faisant ici la même correction que plus haut, pour les individus négligés. Si l'on prend dans le même recensement le *Liang-tche-lou*, l'étendue de terrain désignée sous ce nom répond à peu près au *Tche-kiang* de la carte des missionnaires, et peut être évaluée à 110.000 kilomètres carrés. Cette étendue contenait, suivant le texte, 4.029.989 contribuables, ce qui revient, par kilomètre carré, à 56 contribuables, ou à 80 individus libres environ avec la correction. Les provinces désignées sous le nom de *Kiang-nan-tong* et de *Kiang-nan-sy*, étaient encore bien plus peuplées. A ces provinces peuvent s'appliquer, jusqu'à un certain point, les plaintes que Ma-touan-lin a mises dans sa préface sur l'excessif accroissement de la population, accroissement tel, suivant lui, *que de son temps les épaules et les manches des hommes se frottent, et que trois petits enfants peuvent à peine trouver un coin pour se placer.* Mais, d'après ces mêmes recensements, des années 1080 et 1223, les provinces éloignées du centre, vers l'ouest et le midi, étaient peu habitées. Ainsi le *Kouang-nan-tong* et le *Kouang-nan-si*, qui représentent ensemble la surface désignée, du temps des missionnaires, par le nom de *Kouang-tong* et de *Kouang-sy*, ne présentent par kilomètre carré que 5 contribuables, ou environ 12 individus libres avec la correction. Le pays désigné plus tard sous le nom de *Sse-Tchuen* contenait aussi un nombre peu considérable d'habitants.

Par la suite, ces provinces du midi et de l'ouest <sup>t1.472</sup> se peuplèrent. Aussi, en comparant ensemble les dénombrements exécutés dans les diverses provinces de la Chine, aux XVIIe et XVIIIe siècles, sous Kang-hy

## La population de la Chine et ses variations

et Kien-long <sup>1</sup>, et le dernier recensement des Song, on trouve une grande augmentation dans le nombre des familles du *Sse-tchuen*, du *Kouang-tong*, du *Kouang-sy*, tandis que les premières provinces que j'ai citées possèdent, à ces diverses époques, une quantité de familles sensiblement égale.

@

Je finirai cette analyse un peu étendue de la section *des portes et des bouches* par les remarques suivantes, qui en formeront le résumé.

Les différences très considérables qui existent entre les dénombrements opérés sous les dynasties successives, se trouvent expliquées naturellement, soit par les horribles dévastations auxquelles la Chine fut livrée dans les temps de guerres intérieures, soit par la limitation de ces dénombrements à une certaine classe d'individus ou de familles. Quand ces opérations ont été faites d'après un système uniforme, on peut en déduire approximativement la marche de la population totale, bien que les nombres qui en résultent ne représentent qu'une partie de cette population. Ces nombres en eux-mêmes, tels qu'ils sont rapportés dans le texte, peuvent avoir été modifiés par deux causes d'erreur : l'une tient aux fraudes qu'ont pu commettre dans les recensements les officiers de l'État, très souvent accusés de friponnerie par Ma-touan-lin ; l'autre tient à la forme <sup>t1.473</sup> assez incommode des caractères employés en Chine pour la numération, et leur disposition en colonne verticale, qui empêche d'embrasser les nombres d'un seul coup d'œil, et nuit à l'exactitude des opérations arithmétiques <sup>2</sup>. Mais, à travers ces erreurs présumables, les recensements rapportés dans le texte sont

---

<sup>1</sup> Voir les mémoires des Missionnaires.

<sup>2</sup> Lorsque, dans le texte, deux nombres de six à sept chiffres sont retranchés l'un de l'autre, ou ajoutés ensemble, le résultat de l'opération présente presque toujours une erreur au quatrième ou cinquième ordre d'unités, et au-dessous. J'ai fait une observation semblable en lisant le *Souan-fa-tong-tsong*, petit traité chinois de mathématiques, dont j'ai donné un extrait en [1835, dans le Journal des savants](#). Au reste, l'imperfection des signes employés dans la numération est une cause d'erreur bien plus sensible encore dans les recensements des anciens peuples de notre Europe, où l'on ne se servait que des chiffres des Grecs et des Romains, et de leur mode de numération.

## La population de la Chine et ses variations

vérifiés par leur accord avec les lois générales assignées par la science moderne au développement des populations, et ils montrent que la population de la Chine augmente toujours en temps de paix intérieure, suivant une progression qui n'a rien d'exagéré, et dont la raison géométrique paraît diminuer avec l'accroissement du nombre d'individus.

D'après les mêmes recensements, aux époques de la plus grande prospérité des dynasties Han, Tang, Song, la population totale était nécessairement bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui ; mais sa tendance à s'accroître est visible. En 1102, la population contribuable est plus de moitié en sus du chiffre des Han, et ne retombe pas au-dessous de ce chiffre <sup>t1.474</sup> en 1290, après les effroyables massacres des Mongols. Plus tard, après l'expulsion de ces mêmes Mongols, on trouve, dans le XVIe siècle, sous les Ming, un dénombrement des contribuables qui présente 11.134.000 familles, et 55.783.000 individus <sup>1</sup>. Après l'invasion des Mantchoux, en 1644, le nombre des individus contribuables ne descend qu'à 37.000.000, malgré l'inexactitude inévitable de l'opération dans un temps où les Chinois passaient de tous côtés à l'étranger. En 1743, il s'élève jusqu'à 142.000.000, d'après les données que le P. Amyot a extraites du *Tai-tsing-y-tong-tche*. En considérant que les provinces du midi et de l'ouest, encore peu habitées au XIIIe siècle, se sont successivement peuplées par les familles qui fuyaient les Tartares ; que les esclaves ne sont pas comptés dans les recensements cités par Ma-touan-lin, non plus que les individus exemptés ; qu'enfin jamais, depuis les temps où l'histoire est certaine, la Chine entière n'a joui d'une aussi longue paix que sous la dynastie actuelle, et que cette longue paix a favorisé nécessairement le développement de son peuple, il ne paraîtra pas étonnant que la Chine possède aujourd'hui l'immense population que lui attribuent les évaluations les plus récentes.

---

<sup>1</sup> Encyclopédie japonaise, livre LXII, page 4.

## ADDITION

@

t2.074 M. Stanislas Julien, ayant eu la complaisance de me communiquer l'exemplaire qu'il possède dans sa riche bibliothèque chinoise, d'une continuation de Ma-touan-lin, intitulée : *So-wen-hian-tong-kao*, j'ai trouvé dans cet ouvrage des détails sur l'état de la population de la Chine depuis la fin des Song t2.075 jusqu'au commencement du XVIe siècle, sous la dynastie Ming. Au moyen de ce nouveau secours, et du *Kun-chou-pi-kao* (*Examen de divers ouvrages*) que j'ai consulté à la Bibliothèque royale, je peux présenter ici quelques nouveaux faits.

Le seul recensement général de l'empire, cité sous les Mongols, est celui de Koublaï-kan ou Chi-tsou que j'ai rapporté dans mon mémoire. Mais, sous les Ming, de l'an 1380 à l'an 1513, on en trouve plusieurs que j'ai réunis dans le tableau suivant, en y joignant un dernier recensement qui se rapporte, d'après le *Kan-chou-pi-kao*, à l'an 1580, sous l'empereur Wan-ly de la dynastie Ming.

Années chrétiennes	Nombre des familles	Moyenne	Nombre des familles	Moyenne
1381	10.650.000	—	59.850.000	—
1402	10.623.000	)	56.280.000	)
1403	11.410.000	( 10.572.600	66.590.000	( 57.940.000
1404	9.685.000	)	50.950.000	)
1411	9.531.000	)	51.446.000	)
1412	10.992.000	( 10.072.700	65.377.000	( 55.924.330
1413	9.685.000	)	50.950.000	)
1462	9.385.000	)	56.370.000	)
1463	9.108.000	( 9.246.500	60.499.000	( 58.434.500
1486	—	—	65.442.000	)
1487	—	—	50.207.000	( 57.824.500
1504	—	—	60.105.000	)
1505	12.972.000	)	—	( 53.453.500
1506	9.151.000	( 11.061.500	46.802.000	)
1513	—	—	63.300.000	—
1580	10.621.436	—	60.692.000	—



## La population de la Chine et ses variations

<sup>t2.076</sup> Ces nombres ne sont pas présentés dans le texte comme des valeurs absolues : ils sont tous suivis de l'expression *yeou ky, et un peu plus*.

D'après ce tableau, le nombre des familles oscille entre 9 et 12 millions, et celui des individus qui y sont compris, entre 46 et 66 millions, de sorte que les nombres moyens des familles et des individus confirment sensiblement ceux que j'ai extraits de l'Encyclopédie japonaise, et que j'ai donnés comme représentant l'état de la population contribuable sous les Ming. Mais si l'on examine en détail les nombres du tableau, on y aperçoit des discordances frappantes à une année d'intervalle ; et Wang-ky, l'un des continuateurs de Ma-touan-lin, ne trouvant rien dans l'histoire qui motive ces changements brusques qui vont jusqu'à 3 millions pour les familles, et 15 millions pour les individus, en a conclu (K. 3, p. 5) que l'on ne pouvait avoir aucune confiance dans les recensements opérés sous les Ming : cependant il reconnaît que ces recensements sont tout à fait officiels.

D'après les règlements faits par le premier empereur de cette dynastie, l'empereur Hong-wou, il fut ordonné que les familles et les individus seraient enregistrés sur un grand livre, et que ce livre serait soumis à une révision générale tous les dix ans. On sépara les terres du gouvernement et celles du peuple qui devaient être imposées, et tous les dix ans on opérait sur les registres les transmutations devenues nécessaire par suite de ventes. Quant aux <sup>t2.077</sup> terres ravagées par la guerre, elles étaient remises en culture, au moyen d'une exemption d'impôt pendant trois ans. La division cantonale était le *li* qui contenait 110 familles. Les 10 familles les plus imposées s'appelaient les premières du *li*. Les 100 autres étaient subdivisées en dix *kia*. Chaque *li* avait son registre particulier, en tête duquel se trouvait une carte du canton, et sa direction était confiée à un seul officier qui devait rendre ses comptes aux officiers supérieurs, dont les grades successifs étaient le *hien*, le *tcheou*, le *tou*.

## La population de la Chine et ses variations

Cet exposé semble indiquer que la taxe pesait principalement sur les propriétés, et de là on peut présumer qu'on faisait alors plus d'attention à l'enregistrement des terres qu'à celui des familles. La répartition de l'impôt étant confiée à un officier cantonal, il pouvait en résulter beaucoup d'omissions tacites. De plus, sous les Ming comme sous les dynasties précédentes, il y eut des exemptions fréquentes pour diverses provinces, ruinées par la guerre, les inondations ou de mauvaises récoltes, et alors la population de ces provinces n'était pas recensée. Ainsi les différences singulières qui existent entre les trois recensements consécutifs des années 1402, 1403, 1404, peuvent s'expliquer jusqu'à un certain point par la réduction d'un tiers dans les impôts accordés par Kian-wen en 1400. Cette réduction peut avoir donné lieu à des diminutions simultanées dans le recensement, lesquelles auront cessé dans le temps de la guerre qui le renversa, et cette guerre <sup>t2.078</sup> finie, une exemption nouvelle peut avoir eu lieu sous le nouvel empereur Yong-lo.

En considérant ces recensements, à des intervalles sensibles, tels qu'ils sont dans la colonne des moyennes, et de manière à faire disparaître les erreurs accidentelles, on trouve que la population reste dans un état à peu près stationnaire, même après une longue paix, telle que celle qui dura pendant les cinquante années qui séparent les recensements de 1413 et 1462 ; et ce résultat, contraire à ce que nous a montré la marche de la population sous les dynasties précédentes, ne peut être expliqué que par les omissions et exemptions non conservées par l'histoire. Dans la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle, l'empire fut fortement troublé par les invasions des Tartares, et les brigandages intérieurs ; de sorte qu'il est moins étonnant que le recensement de 1580 ne soit pas supérieur à ceux du commencement de la dynastie Ming.

@